

SIVOM de BERCHE-DAMPIERRE SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 09/12/2020

Tous les membres en exercice sont présents, sauf Monsieur RENAUD, excusé.

Secrétaire de séance : Mme Muriel EGGENSPILLER

PERSONNEL INTERCOMMUNAL

- Suite au départ en retraite de la secrétaire, il y a lieu de supprimer le poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe et de créer, pour la nouvelle secrétaire, le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.
- Les agents perçoivent actuellement une prime versée semestriellement. Le président propose de supprimer ces avantages acquis et de les transférer dans le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) et de les attribuer par l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise).
- Les heures de mercredi attribuées pour les repas du périscolaire sont maintenues en heures complémentaires jusqu'à la fin de l'année scolaire.

ECOLE

- Projet d'abri pour stockage des cycles
Pour permettre l'installation de l'abri, une dalle doit être réalisée. Le devis proposé est de 1 900.00 € TTC. La commission bâtiments doit définir l'emplacement du projet et une déclaration de travaux sera déposée en mairie de Dampierre sur le Doubs.

- Cantine scolaire

Afin de permettre aux jeunes enfants de se restaurer dans de bonnes conditions, il est proposé d'acheter du matériel adapté : 2 tables et 8 chaises pour un montant de 474.78 € TTC.

- Stationnement devant l'école

Afin d'empêcher les parents de se garer devant l'école diverses solutions sont proposées :

Pose de panneaux "emplacement réservé" ou d'un panneau "interdit de stationner" dans le cadre du plan Vigipirate.

- La commission scolaire devra se réunir pour étudier les diverses demandes faites au cours du conseil d'école.

CIMETIERE

Suite à la rencontre avec la DDT le projet est modifié par la consolidation du mur et le devis se chiffre à 14 460.24 € TTC auprès de l'entreprise MOSCHENI pour la partie comprise entre les 2 entrées.

Les concessionnaires des tombes jouxtant le mur seront prévenus avant le début des travaux.

SALLE SOCIO CULTURELLE

Un devis pour le remplacement des 7 hublots de l'éclairage extérieur sur le bâtiment est présenté, le coût paraissant très élevé, Monsieur GANARD propose d'acheter directement le matériel chez COMAFRANC pour 345.00€ et de les installer avec l'aide des employés.

TRANSFERT DES BIENS ISSUS DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

PMA propose de signer un procès-verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre du transfert de la compétence PMA – SYNDICAT

Le conseil syndical approuve à l'unanimité.

BATIMENT INDUSTRIEL

L'électricité est coupée. L'entreprise Riboulet a remis en état la chaudière.

4000 litres de produits sont restés sur place. La société SOTREFI a été contacté pour analyse de ces produits pour un coût de 450.00 € HT. L'enlèvement et le traitement de ces produits seront effectués par SOTREFI.

DIVERS

- Monsieur RENAUD Jean-Claude souhaite intégrer la commission bâtiments : accord unanime.
- Achat d'une armoire pour les produits du périscolaire à la salle pour 99.00€ TTC.
- Demande des Francas pour l'installation d'une sonnette, devis de 242.03€ TTC.